



# ÊTRE ANIMATEURS EN SITUATION DE HANDICAP

36 rue des Landes  
44300 Nantes  
Tél : 02 51 83 99 16  
fax : 02 51 83 95 99  
www.handisup.fr

## Handisup s'engage

### → Présentation

HANDISUP milite depuis 22 ans pour l'accès des jeunes en situation en milieu ouvert à tous (accueil de loisirs, activités culturelles et sportives, établissements scolaire et d'enseignement supérieur, organisme de formation, dans le cadre de l'accès aux stages ou au premier emploi.)

Nous sommes conventionnés dans ce projet par l'inspection Académique, la DDCS, l'Université de Nantes, le CNRS le Conseil régional, le Conseil général, Nantes Métropole, la Ville de Nantes et par une quinzaine d'autres communes de Loire-Atlantique, la CAF ou l'AGEFIPH.

**Personne référente :** Patrice FONDIN

### → Engagements

Dans le cadre de la Charte notre engagement est d'accompagner les parcours de vie, de formation voire professionnels des jeunes en situation de handicap intéressés par l'engagement associatif, le volontariat et le secteur de l'animation.

#### - Travailler l'accessibilité des lieux d'accueil, accompagner les jeunes en situation de handicap dans leurs projets.

1 - Conseil aux équipes accueillantes et aux futurs animateurs ou volontaires pour étudier la faisabilité de l'accueil et mettre en oeuvre les adaptations nécessaires à un accueil de qualité :  
- évaluation des situations de handicap et des besoins des jeunes,

- aménagement du poste et de l'organisation de la mission,  
- médiation entre l'équipe accueillante, le futur animateur et tous les dispositifs permettant de contribuer à cet accueil dans de bonnes conditions.

2 - Prendre en compte les éléments environnementaux pour définir avec le jeune un plan personnalisé d'accueil, impliquant tous les acteurs

3 - Assurer une continuité de l'accompagnement de l'organisateur, de la direction du lieu d'accueil et du jeune dans sa prise de fonction pour résoudre toute difficulté pouvant se présenter.

4 - Accompagner l'animateur ou le volontaire dans son parcours de formation et d'insertion lui permettant dans un premier de temps de réussir son projet d'engagement et le cas échéant vers le métier d'animateur.

#### - Diffuser la charte AHA

1 - Informer et sensibiliser régulièrement les lycéens et les étudiants que nous accompagnons des possibilités d'engagement associatif et d'accès aux fonctions et métiers de l'animation

2 - Organisation dans le cadre du Comité de la Charte de forum de rencontres entre les jeunes et les organismes offrant de la formation, des stages BAFA, des emplois saisonniers ou occasionnels, des emplois permanents dans le secteur de l'Animation.



LA CHARTE  
ACCUEIL HANDICAP ANIMATION

Tél. : 02.51.86.02.60

[www.aha-lacharte.org](http://www.aha-lacharte.org)